



Assemblée générale

Distr. générale
11 octobre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session
Première Commission
Point 99 de l'ordre du jour
Renforcement de la sécurité et de la coopération
dans la région de la Méditerranée

Lettre en date du 10 octobre 2012, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la Déclaration adoptée au Sommet des chefs d'État et de gouvernement réunis lors du Forum pour le dialogue en Méditerranée occidentale (Dialogue 5+5) qui s'est tenu à Malte les 5 et 6 octobre 2012 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 99 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Christopher **Grima**



**Annexe à la lettre en date du 10 octobre 2012 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration de Malte marquant la fin du deuxième Sommet
des chefs d'État et de gouvernement des États membres
du Forum pour le dialogue en Méditerranée occidentale**

Dialogue 5+5

La Valette, 5-6 octobre 2012

Les chefs d'État et de gouvernement des États membres du Forum pour le dialogue en Méditerranée occidentale, à savoir l'Algérie, l'Espagne, la France, l'Italie, la Libye, Malte, le Maroc, la Mauritanie, le Portugal et la Tunisie, réunis pour le Sommet du Dialogue 5+5 à la Valette les 5 et 6 octobre 2012, à l'invitation du Chef du Gouvernement de Malte, le Premier Ministre Lawrence Gonzi, et avec la participation, en qualité d'observateurs, du Président de la Commission européenne, du Commissaire européen à l'élargissement et à la politique de voisinage, du Secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe, du Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, du Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée et du représentant de la Ligue des États arabes,

Pleinement conscients du vaste patrimoine commun que constituent la civilisation, l'histoire et la culture méditerranéennes et qui caractérise le tissu socioculturel de l'espace euro-méditerranéen, ainsi que du désir partagé par les peuples de la région qui aspirent à un partenariat dans les domaines de la démocratie, de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité,

Réaffirmant que le Dialogue 5+5, pierre angulaire de la coopération euro-méditerranéenne et modèle de partenariat Nord-Sud, représente un instrument essentiel pour le renforcement de la complémentarité et de la solidarité entre les deux rives de la Méditerranée occidentale,

Rappelant la Déclaration de Tunis publiée en décembre 2003 lors du premier Sommet des chefs d'État et de gouvernement des États membres du Forum pour le dialogue en Méditerranée occidentale et les conclusions de la dernière réunion de leurs ministres des affaires étrangères tenue le 20 février 2012 à Rome, ainsi que les résultats issus des réunions ministérielles sectorielles qui ont eu lieu depuis,

Ayant examiné les différentes questions à l'ordre du jour du présent Sommet et échangé leurs points de vue sur les moyens de donner davantage d'écho à la contribution du Forum pour intensifier le dialogue et favoriser un processus constructif de coopération et d'intégration régionales,

Déclarent ce qui suit :

Déclaration de principes

Le Forum pour la Méditerranée occidentale, en ce qu'il constitue le seul groupement géographique homogène rassemblant les membres de l'Union du Maghreb arabe et ses voisins immédiats de la rive Nord de la Méditerranée occidentale, entend conserver et renforcer son assise politique, qui offre un cadre informel de dialogue et de coopération structurés;

Convaincu lui aussi que l'intégration économique régionale favorise la croissance économique, le Forum pour la Méditerranée occidentale entend appuyer le processus d'intégration entre les pays du Maghreb et œuvrer pour un approfondissement des relations entre l'Union du Maghreb arabe et l'Union européenne reposant sur un idéal commun de coresponsabilité et de coparticipation;

Le Forum pour la Méditerranée occidentale entend continuer à développer les synergies entre les diverses organisations régionales pour promouvoir la paix, la stabilité, la sécurité et la prospérité. Il réaffirme l'importance du dialogue entre l'Union du Maghreb arabe et l'Union européenne, souligne l'intérêt qu'il porte à un approfondissement des relations entre les deux parties et appelle à la tenue de réunions régulières entre les deux organisations;

Les chefs d'État et de gouvernement attachent une grande importance à la régularité des réunions du Forum pour la Méditerranée occidentale à différents niveaux, qui veillent à ce que des efforts soient entrepris pour atteindre les objectifs convenus. Les réunions des ministres des affaires étrangères devront continuer d'inspirer et de guider les réunions ministérielles sectorielles pour la formulation des politiques régionales dans des domaines d'activité bien précis en planifiant et en harmonisant les priorités dans la recherche de positions communes en matière de coopération et d'intégration sectorielles, et ce grâce à la coordination assurée par le Comité de suivi;

Le Forum pour la Méditerranée occidentale demeure très attentif et favorable à la tenue de réunions ministérielles sectorielles et à l'implication de la société civile et du législateur dans des domaines qui influencent et déterminent le bien-être socioéconomique général de la région. Il entend souligner qu'il soutient l'Union pour la Méditerranée et insiste sur l'importance qu'il attache à poursuivre sur la voie de projets concrets en Méditerranée, y compris par le biais du Partenariat de Deauville initié par le G-8 en mai 2011. Il salue le rôle que peut jouer en ce sens le secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, dont il souhaite qu'il assiste régulièrement à ses réunions;

Le Forum pour la Méditerranée occidentale reste ouvert à la possibilité de créer de nouveaux domaines thématiques de dialogue et de coopération, y compris de nouveaux domaines prioritaires tels que l'emploi, l'investissement, le commerce et l'agriculture;

Dialogue politique

Partant du principe que la transition politique que connaissent les pays du Maghreb est en passe d'ouvrir une nouvelle phase dans la dynamique régionale au sens large qui accordera une importance de plus en plus grande au dialogue et à la coopération entre les partenaires civils et institutionnels pour amener ces pays à mieux se comprendre,

Le Dialogue 5+5 :

- Se félicite du processus de réforme démocratique engagé dans la région qui tend à renforcer les valeurs communes aux États membres, et soutient les aspirations légitimes des peuples à un avenir politique fondé sur les valeurs démocratiques, l'état de droit, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la justice sociale et la prospérité;

- Salue le processus de démocratisation engagé par la Tunisie et la Libye, et indique qu'il fera tout pour aider ces pays à atténuer l'impact économique et social des mesures prises à cet effet, afin qu'ils puissent mettre pleinement en œuvre leurs réformes institutionnelles;
- Souligne sa foi en un dialogue politique et civil ouvert, étayé par des contacts organisationnels interrégionaux réguliers qui puissent déboucher sur des idées et actions concrètes;
- Se réjouit de la tenue du prochain sommet de l'Union du Maghreb arabe et se dit confiant qu'il permettra de renouveler et de renforcer la coopération entre les pays de la région dans tous les domaines d'intérêt commun;
- Est conscient que l'opinion publique, les organisations de la société civile et les réseaux sociaux pèsent d'un poids de plus en plus grand dans l'élaboration des politiques, souligne l'importance des groupes de réflexion et des formes de diplomatie publique dans l'analyse des tendances régionales et des moteurs de changement, et salue l'initiative de l'Institut européen de la Méditerranée de créer un réseau subrégional de groupes de réflexion des pays du Dialogue 5+5 en vue d'étudier de plus près comment promouvoir l'intégration et la coopération régionales entre les pays concernés;

Sécurité régionale et stabilité

Partant du principe que la sécurité collective et la stabilité dans la région euro-méditerranéenne sont indivisibles et que l'idée de la coopération en matière de sécurité qui a fait son chemin au cours des deux dernières décennies est devenue stratégiquement importante pour déterminer comment lutter contre les sources d'insécurité et les menaces communes dans une dynamique régionale,

Le Dialogue 5+5 :

- Souligne qu'il convient de s'engager plus activement sur les questions qui touchent à la sécurité régionale pour encourager la coopération entre les pays concernés, et insiste sur la nécessité d'affronter ensemble les défis futurs en resserrant les liens de voisinage;
- Compte tenu des menaces émanant des régions avoisinantes qui sont autant de facteurs de déstabilisation, appelle les pays visés à s'approprier la maîtrise de leur sécurité et de leur stabilité, et à faire en sorte que tous les acteurs concernés coopèrent plus étroitement pour combattre le terrorisme transnational, le crime organisé et le trafic illicite, en recourant principalement pour ce faire à des moyens tels que la formation, les transferts de technologies, les échanges de renseignements et l'aide au développement;
- Réaffirme que les mécanismes de protection et d'intervention en cas de catastrophes naturelles doivent être améliorés afin d'en limiter les conséquences pour les populations civiles;
- Souligne l'importance de poursuivre les efforts entrepris pour renforcer le système de protection civile et permettre ainsi de garantir l'intégrité physique des citoyens, comme l'a mis en lumière la Conférence des ministres de l'intérieur des États de la Méditerranée occidentale en 2009;

- Exprime sa préoccupation face à la prolifération d'armes et de matériel non sécurisé qui menace la stabilité régionale, et se déclare déterminé à poursuivre la communication et le partage de renseignements entre les États afin de combattre efficacement le trafic transnational d'armement;
- Soutient les initiatives axées sur le renforcement des capacités pour empêcher les crises régionales et y faire face en misant sur le dialogue à long terme et sur une coopération structurée dans les domaines de la prévention des conflits, de l'évaluation des risques, de l'intervention en cas de crise et de la consolidation de la paix;
- Salue les résultats remarquables de l'Initiative 5+5 Défense obtenus sous les présidences successives – actuellement celle du Maroc –, grâce à une coopération, une transparence et une confiance mutuelle exceptionnelles dans les domaines d'intérêt commun aux États membres; il se félicite du degré de maturité auquel ce dialogue est parvenu, qui confirme la coopération efficace et pragmatique d'une telle structure et permet ainsi de déployer des actions conjointes et d'échanger des expériences entre les pays de la région.
- Se déclare satisfait de la coopération continue des services de surveillance maritime, ainsi que de la contribution des forces armées en matière de protection civile, de sécurité aérienne, de formation et de recherche;
- Appelle ici à renforcer et développer l'Initiative 5+5 Défense, afin d'améliorer les capacités de prévention et de réaction;
- Appuie l'Accord sur le Manuel de procédures communes à l'usage du réseau de points de contact pour la gestion de situations de catastrophe majeure affectant l'un des États membres de l'Initiative 5+5 Défense, signé par les chefs des délégations du Comité directeur à Nouakchott le 10 mars 2011, et recommande de signer un accord consensuel d'entraide, grâce principalement à une coopération avec les autres enceintes du Dialogue 5+5;
- Tout en rappelant les Conclusions de la réunion des ministres des affaires étrangères du Dialogue 5+5 qui s'est tenue à Rome, réitère la position que partagent ses États membres, à savoir qu'une paix juste, globale et durable au Moyen-Orient suppose la reprise de négociations sur toutes les questions concernant le statut final pour parvenir à une solution à deux États, avec un État d'Israël et un État de Palestine indépendant, démocratique, contigu et viable, vivant côte à côte pacifiquement et en toute sécurité, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies, des principes de Madrid prévoyant notamment l'échange de territoires contre la paix, de la Feuille de route, des accords précédemment conclus par les parties et de l'Initiative de paix arabe. Le Dialogue 5+5 affirme que ses États estiment dans leur ensemble qu'il n'y a pas lieu de reconnaître des modifications du tracé des frontières d'avant 1967 autres que celles apportées par les deux parties, y compris pour ce qui concerne Jérusalem. Ils considèrent que les colonies de peuplement israéliennes implantées dans les territoires palestiniens occupés sont partout illégales au regard du droit international et constituent un obstacle à la paix;
- Se félicite que les donateurs internationaux aient une nouvelle fois confirmé, à la dernière réunion du Comité spécial de liaison, que l'Autorité palestinienne leur paraissait prête à procéder à la mise en place de ses institutions. Il se dit

gravement préoccupé par la crise financière et le ralentissement économique qui entravent considérablement la capacité de l'Autorité palestinienne à poursuivre ses efforts en vue de l'édification de l'État palestinien. Le Dialogue 5+5 invite les bailleurs de fonds internationaux à répondre aux besoins de financement de l'Autorité palestinienne et, tout en rappelant la dernière synthèse présentée par la présidence du Comité spécial de liaison, demande à Israël de prendre des mesures positives pour permettre un développement économique durable dans les territoires palestiniens, y compris dans la zone C et la bande de Gaza;

- Réaffirme son total soutien au Secrétaire général des Nations Unies et à l'Envoyé spécial de la Ligue arabe;
- Condamne fermement les meurtres, violences et crimes odieux commis de façon répétée par les forces gouvernementales syriennes et ses milices, réproouve toute violence d'où qu'elle vienne, et demande qu'il y soit mis fin immédiatement. Le régime syrien doit être le premier à mettre un terme à la violence. Le Dialogue 5+5 souligne qu'il faut veiller à ce que l'obligation de rendre compte de ses actes soit respectée, qu'il ne faut plus que les auteurs de tels méfaits restent impunis et que ceux qui foulent aux pieds les droits de l'homme doivent en être tenus responsables; il exhorte le régime syrien à prendre des mesures appropriées pour garantir la sécurité des civils et permettre l'accès immédiat et sans entrave aux populations vulnérables dans un but humanitaire, et attire l'attention sur l'importance de l'unité de la Syrie;
- Demande la formation immédiate d'un gouvernement de transition consensuel en Syrie qui soit doté des pleins pouvoirs et conduise la Syrie vers un régime politique démocratique et pluraliste;
- Souligne que ceux dont la présence pourrait fragiliser cette transition doivent être exclus;
- Réaffirme son plein appui au Secrétaire général des Nations Unies et à l'Envoyé spécial de la Ligue arabe, M. Lakhdar Brahimi, pour qu'ils demeurent saisis du problème de la crise syrienne, et encourage toutes les parties à coopérer pour faire cesser immédiatement les actes de violence et le non-respect des droits de l'homme, en garantissant une transition politique menée par la Syrie;
- Exprime son soutien à la stratégie régionale élaborée par les pays du Sahel, qui vise à en faire une région sûre et développée, fondée sur le principe voulant que ces pays soient maîtres de leur sécurité régionale et de leur responsabilité individuelle et collective dans la lutte contre le terrorisme, ainsi que sur des partenariats actifs mis en place par les principaux acteurs dans le cadre de stratégies élargies;
- Se réjouit à cet égard des résultats de la Conférence de haut niveau d'Alger sur le Sahel (7-8 septembre 2011) et de la stratégie européenne pour le Sahel, et convient d'instaurer une étroite collaboration sur ce terrain;
- Demeure préoccupé par l'instabilité et l'insécurité qui règnent au Mali, en particulier dans le nord du pays, et en appelle à une réelle coopération et à la recherche d'une solution rapide qui préserve l'intégrité territoriale, l'unité

nationale et la souveraineté du Mali afin de contrer les effets néfastes de cette situation sur la paix et la stabilité dans la région;

- Réaffirme la nécessité de lutter contre le terrorisme et le crime organisé transnational qui mettent en péril la sécurité et la stabilité de la région;
- Salue l'action du Conseil de sécurité des Nations Unies et soutient la médiation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et les efforts de l'Union africaine dans la recherche d'une solution globale à la crise malienne;
- Se félicite des résultats de la rencontre ministérielle régionale sur la sécurité aux frontières qui s'est tenue à Tripoli les 11 et 12 mars 2012, et souligne l'importance de poursuivre la coopération avec les pays voisins à cet égard;
- Accueille favorablement les décisions issues de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe concernant la coopération en matière de sécurité.

Questions économiques et sociales

Partant du principe que la stabilité et le développement socioéconomiques, le partage de la prospérité, la création d'emplois, la protection de l'environnement, l'intégration régionale et la réduction des disparités sociales constituent les principaux objectifs de la coopération économique et sociale du Groupe 5+5,

Partant du principe que de multiples facteurs internationaux, notamment des problèmes politiques, économiques, environnementaux et sociaux, ainsi que les fluctuations des prix des denrées alimentaires et des cours du pétrole, risquent fort de peser sur l'évolution de la région de la Méditerranée occidentale dans la décennie à venir,

Le Dialogue 5+5 :

- Appuie les efforts que mènent sans relâche les acteurs publics et privés en vue de favoriser la coopération économique, la création d'entreprises à participation mixte et les transferts de technologies entre les pays de la région, et convient de la nécessité d'améliorer plus encore le cadre juridique et administratif pour faciliter la création d'entreprises privées et les investissements;
- Souligne qu'il importe de soutenir le développement des petites et moyennes entreprises, qui constituent un vecteur de croissance économique et de création d'emplois, et approuve la mise en place d'un « mécanisme de partenariat méditerranéen » pour financer les PME dans la région;
- Juge positif le séminaire d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire qui s'est tenu à Alger les 6 et 7 février 2012 dans le prolongement des recommandations issues de la huitième réunion des ministres des affaires étrangères à Tunis, et se félicite des résultats de ce séminaire, saluant en particulier l'idée de créer un observatoire pour la sécurité alimentaire ainsi qu'une structure de suivi qui devrait tenir sa première réunion à Alger. Il se dit favorable à l'organisation d'une nouvelle réunion ministérielle sectorielle au niveau des États parties au Dialogue 5+5, consacrée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire;

- Se déclare résolu à promouvoir le développement rural, condition essentielle pour donner aux pays du sud les moyens de revitaliser les zones rurales, et entend contribuer à l'amélioration durable de la situation économique et des conditions de vie dans la région du Maghreb;
- Prend note avec intérêt des initiatives et propositions tendant à convertir la dette publique en projets axés sur le développement des pays du Maghreb;
- Invite tous les acteurs concernés à coordonner leurs efforts pour créer un espace commun de stabilité et de prospérité dans la région de la Méditerranée et réitère sa volonté d'agir ici en étroite collaboration avec toutes les structures et initiatives existantes – Politique européenne de voisinage, Union pour la Méditerranée, Union du Maghreb arabe, Partenariat de Deauville;
- Réaffirme également qu'il convient d'accélérer la mise en œuvre des mesures visant à faciliter les échanges commerciaux et à investir dans de grandes infrastructures qui favorisent le négoce et les affaires entre les pays de la région;
- Demeure convaincu que la « Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat » (FEMIP) peut contribuer au développement économique et social de la région méditerranéenne en finançant des projets concrets dont l'objectif est de moderniser et ouvrir plus encore les économies nationales en y associant le secteur privé et en créant un environnement favorable à l'investissement;
- Réitère l'importance de l'intégration économique et commerciale, tout spécialement pour ce qui concerne la protection et la promotion des investissements dans la région de la Méditerranée, facteur déterminant pour rendre celle-ci plus attractive;
- Juge positive la septième réunion des ministres des transports des États parties au Dialogue 5+5 qui s'est tenue à Alger le 13 mars 2012, et souligne que la coopération dans ce secteur est essentielle pour le développement économique et l'intégration régionale; il se félicite également du nom choisi par l'Union pour la Méditerranée pour le projet d'autoroute qui doit traverser le Maghreb, à savoir la « Transmaghrébine »;
- Insiste sur le rôle stratégique du tourisme pour l'économie des pays de la Méditerranée occidentale, et appelle à une approche commune pour stimuler la coopération et relancer la conférence ministérielle sur le tourisme;
- Salue l'initiative du Centre euro-méditerranéen pour le développement des micro, petites et moyennes entreprises à Milan, qui contribuera au développement économique et social de la région en offrant aux investisseurs une assistance financière et technique;
- Se félicite de l'initiative du Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée (CMIM), qui regroupe des pays du sud et des institutions financières dans le but de fournir une plate-forme commune d'assistance technique et de partage des connaissances qui puisse contribuer à accroître la prospérité de la région dans son ensemble;

Éducation et jeunesse

Partant du principe que l'éducation et la valorisation du potentiel que représente la jeunesse constituent un élément fondamental pour le développement et la prospérité de la région méditerranéenne,

Le Dialogue 5+5 :

- Appuie les initiatives qui visent à créer un « écosystème régional d'innovation » efficace et compétitif en renforçant la coopération dans les domaines de la science, des technologies et de l'innovation, ainsi que les initiatives tournées vers la formation et les travaux de recherche-développement;
- Soutient les initiatives qui cherchent à développer l'éducation et la formation. Il entend encourager les mesures qui tendent à mettre en valeur les filières professionnelles afin d'améliorer l'employabilité des jeunes. Un cadre de qualifications euro-méditerranéennes fondé sur la reconnaissance et le transfert des compétences et qualifications pourrait être mis en place pour les 10 pays de la région;
- Encourage les établissements d'enseignement supérieur à signer des accords de coopération afin de faciliter la mobilité des étudiants et des professeurs, à instaurer des diplômes conjoints en fonction des réglementations nationales et à imaginer des programmes universitaires communs;
- Demeure attaché à la mise sur pied d'un réseau régional de représentants de la société civile, qui comprenne notamment les personnels du secteur de la protection sociale qui cherchent à sensibiliser le public à l'idée d'un dialogue multiculturel entre les jeunes handicapés socialement défavorisés en mettant l'accent sur les notions de citoyenneté active, d'autodétermination et d'égalité des droits. Le réseau « HandyCup » apparaît ici comme un vecteur fécond pour faire prospérer dans toute la région les échanges de connaissances et d'expériences ainsi que des objectifs communs axés sur une meilleure qualité de vie et une coexistence pacifique pour les jeunes handicapés – comme en témoigne le succès du Réseau social méditerranéen de la voile;

Migration et développement

Partant du principe qu'il convient d'adopter une approche globale commune en matière de migration qui agisse comme un levier de développement efficace et qu'une immigration légale bien maîtrisée s'appuyant sur des politiques et mécanismes appropriés peut avoir des effets positifs pour les pays d'origine, les pays de transit et les pays de destination grâce aux contributions des migrants,

Convaincus des avantages qu'offre la mobilité des personnes entre les États parties au Dialogue 5+5, sous la forme d'une simplification réciproque des procédures,

Partant du principe que la gestion des flux migratoires ne passe pas seulement par des mesures de contrôle, mais aussi par une action concertée concernant les causes profondes des migrations, ce qui suppose une solidarité efficace, rapide et tangible qui tienne compte du double impératif du développement durable et de la sécurité pour tous,

Partant du principe qu'il faut lutter fermement et efficacement contre l'immigration clandestine dans le plein respect de la dignité et des droits des migrants, afin d'éviter qu'elle ne réduise à néant les avantages de l'immigration légale,

Le Dialogue 5+5 :

- Attire l'attention sur la nécessité indispensable de respecter et garantir les droits fondamentaux des migrants conformément aux conventions et chartes internationales, et encourage les États Membres à mettre en œuvre les diverses recommandations qui ont été formulées jusqu'ici lors des discussions ministérielles en la matière, à l'occasion notamment des consultations tenues entre les États Membres dans le cadre plus large de dialogues sur la migration, la mobilité et la sécurité entre les pays voisins du sud de la Méditerranée et l'Union européenne;
- Souligne qu'il peut s'avérer bénéfique, en termes de stabilité et de compréhension mutuelle, de faciliter l'intégration des migrants en situation régulière dans les pays d'accueil;
- Appelle à la mise en place de mécanismes visant à faciliter la réinsertion de migrants en situation régulière dans leur pays d'origine;
- Est conscient que le fait de faciliter les envois de fonds des migrants, en réduisant éventuellement le coût de ces opérations, contribuera au développement des pays d'origine des migrants et aidera notamment leurs petites et moyennes entreprises;
- Reste collectivement déterminé à voir quels moyens pratiques et efficaces permettraient de renforcer les capacités institutionnelles, humaines et techniques, et à définir des mécanismes appropriés pour inventorier les ressources requises afin de prévenir et combattre l'immigration clandestine et intensifier la lutte contre la contrebande, la traite des êtres humains et le trafic de biens obtenus illégalement;
- Souligne qu'il importe de lutter contre l'exclusion, la xénophobie et le racisme, et de supprimer les obstacles à l'intégration des migrants légaux afin qu'ils puissent réaliser pleinement leur potentiel et contribuer ainsi au développement de leur pays d'origine et de destination;
- Est favorable à l'adoption d'une nouvelle approche globale et équilibrée concernant la mobilité, les migrations circulaires ainsi que la gestion conjointe des flux migratoires et du codéveloppement, et est conscient de l'importance des envois de fonds des migrants pour la croissance économique et le développement des pays du sud de la Méditerranée;
- Soutient le dialogue sur les migrations, la mobilité et la sécurité entre les pays de la Méditerranée et l'Union européenne en vue de s'entendre sur des dispositions mutuellement satisfaisantes. Il se félicite à cet égard de l'ouverture du dialogue sur les partenariats pour la mobilité entre l'Union européenne et certains pays méditerranéens;

Questions de portée mondiale

Partant du principe que les Nations Unies, réputées être l'enceinte la plus éminente qui soit pour traiter des grands problèmes sociaux qui touchent les populations humaines, servent de référence aux parties prenantes de la région lorsqu'elles ont à s'occuper de questions d'envergure mondiale,

Partant du principe que le Sommet mondial de 2009 de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) consacré à la sécurité alimentaire a renouvelé son engagement à éradiquer la faim de la surface de la terre, et sachant que la sécurité alimentaire est essentielle non seulement d'un point de vue éthique et humanitaire, mais aussi comme condition préalable au développement économique et social,

Le Dialogue 5+5 :

- Appuie pleinement les conclusions de la Conférence Rio +20 qui s'est tenue en juin 2012; il réaffirme son engagement régional en faveur du développement durable et sa volonté d'œuvrer pour un avenir économiquement, socialement et écologiquement viable pour les générations présentes et futures, tout en reconnaissant le rôle central des individus dans les efforts déployés pour accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et préparer l'Agenda post-2015, dans le cadre notamment de la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (Convention de Barcelone);
- A conscience que la meilleure façon d'aborder le changement climatique est de le considérer comme une question environnementale, économique et sociale qui a de vastes répercussions sur tous les aspects du développement durable et s'engage à promouvoir le dialogue sur ces problématiques dans ses réunions sectorielles;
- Appelle à un suivi concret des résultats de la conférence d'Oran sur l'environnement et les énergies renouvelables (26-27 avril 2010) et encourage les ministres responsables de ce secteur à tenir une deuxième conférence qui devrait avoir lieu au Portugal afin de prendre, dans ce cadre, des mesures appropriées;
- Est résolu à assurer une sécurité alimentaire durable en s'attaquant aux trois questions connexes que sont la disponibilité, l'accès et le caractère économiquement abordable de cette sécurité, ce qui implique de coopérer aux plans intrarégional et interrégional pour soutenir l'agriculture et promouvoir de nouveaux investissements, et de mieux gérer les problèmes alimentaires de portée mondiale en partenariat avec les parties prenantes du secteur public et du secteur privé, en anticipant les enjeux du changement climatique pour la sécurité alimentaire et en favorisant le développement rural;
- Réitère la détermination commune des pays du Dialogue 5+5 à coopérer pour mettre en place une approche stratégique en matière de sécurité énergétique et parvenir à un nouvel équilibre entre la consommation des énergies conventionnelles, fondée sur les intérêts communs des pays consommateurs et des pays producteurs, et les avancées technologiques concernant la production de sources d'énergie renouvelables et durables qui soutiennent la croissance économique et le développement social, par le biais notamment de projets

transméditerranéens qui puissent faire profiter les partenaires régionaux des fonds disponibles et des travaux de recherche-développement consacrés aux énergies renouvelables;

- Insiste sur la nécessité de renforcer la coopération pour tout ce qui touche au rendement énergétique, aux sources d'énergie respectueuses de l'environnement et aux transferts de technologies propres, en exploitant l'important potentiel solaire et éolien dont disposent ses États Membres et en tirant parti des initiatives régionales et subrégionales existantes;
- Est conscient de l'importance de l'eau, et plaide pour l'élaboration d'une stratégie de l'eau en Méditerranée occidentale qui mise sur la conservation des ressources hydriques, la diversification des sources d'approvisionnement en eau et une utilisation efficace et durable de l'eau. Cette stratégie devrait s'appuyer sur les travaux techniques menés au sein de l'Union pour la Méditerranée concernant la « Stratégie de l'eau pour la Méditerranée ». Le Dialogue 5+5 invite la Commission européenne à soutenir cette stratégie;

Suivi du Sommet

Convaincus que le Dialogue 5+5 demeure une enceinte complémentaire toute désignée pour renforcer le dialogue et l'intégration régionale dans le contexte plus large de la coopération euro-méditerranéenne,

Conscients que les États parties au Dialogue 5+5 doivent renforcer leur coopération et se rassembler dans un effort collectif pour accroître la solidité démocratique de la région, l'amener à une plus grande intégration et la rendre moins vulnérable aux facteurs d'instabilité,

Se félicitant de l'intention de l'Union européenne d'élaborer de nouvelles propositions à l'intention des pays et de la région du Maghreb, afin notamment d'améliorer le dialogue et la coopération politiques, de soutenir le commerce régional et l'intégration subrégionale, de mettre en place des infrastructures essentielles pour l'énergie et les transports, et d'encourager le recours aux énergies renouvelables, et appelant ici l'Union européenne à adopter et mettre rapidement en œuvre ces initiatives,

Se réjouissant du concours que le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée se dit prêt à apporter pour mener à bien les projets ainsi décidés et réaliser les objectifs prioritaires fixés lors des conférences ministérielles consacrées aux questions sectorielles,

Nous, chefs d'État et de gouvernement du Forum pour la Méditerranée occidentale, invitons les ministres des affaires étrangères à assurer le suivi de la présente Déclaration par le biais des structures du Forum et en étroite collaboration avec les partenaires internationaux concernés. Nous les invitons en particulier à :

- Convoquer une conférence sur la jeunesse de la Méditerranée occidentale, qui réunisse toutes les institutions gouvernementales et internationales concernées;
- Ouvrir aux représentants de la société civile des États parties au Dialogue 5+5 la prochaine réunion des ministres des affaires étrangères, qui aura lieu en Mauritanie en mars 2013;

- Appeler les parlementaires et les autorités locales de tous nos pays ainsi que l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée à s'engager dans un dialogue fructueux et à apporter leur précieuse contribution à la réalisation des objectifs et priorités fixés dans la présente Déclaration et au bien-être des peuples de notre région;
- Acceptons l'offre du Portugal d'assumer, après l'Italie, la coprésidence du Dialogue 5+5.

Enfin, nous remercions M. Lawrence Gonzi, Premier Ministre de Malte, son gouvernement et le peuple maltais pour leur accueil chaleureux et l'excellente organisation de ce sommet qui témoigne une nouvelle fois de la place importante qu'occupe Malte dans la région en tant que centre de dialogue.

Annexe

Résumé de la Déclaration issue du Sommet réunissant les États parties au Dialogue 5+5

La Valette, 5-6 octobre 2012

Résultats du Sommet

A. Les chefs d'État et de gouvernement ont abordé les thèmes ci-après et sont parvenus aux conclusions suivantes

Cadre institutionnel

- Développer les synergies entre les diverses organisations régionales (Union européenne, Union du Maghreb arabe, Ligue des États arabes) et les structures et mécanismes de coopération et de financement tels que l'Union pour la Méditerranée et la politique européenne de voisinage;
- Assurer la régularité des réunions sectorielles et encourager la société civile et les parlementaires à participer au Dialogue 5+5;
- Rester ouvert à la possibilité de créer de nouveaux domaines thématiques de dialogue et de coopération, y compris de nouveaux domaines prioritaires tels que l'emploi, l'investissement, le commerce, l'agriculture et l'énergie;

Volet régional

- Mettre à profit le processus de réformes démocratiques et de transition politique en cours dans les pays partenaires du sud de la région, et renforcer les valeurs démocratiques, les droits fondamentaux et la justice sociale;
- Encourager l'intégration régionale et examiner avec intérêt les résultats du prochain sommet de l'Union du Maghreb arabe;
- S'engager plus activement dans la recherche de solutions aux problèmes qui pourraient être des facteurs de déstabilisation, tels que le terrorisme, les enlèvements, le crime organisé transnational et le trafic illicite d'armes, dans les régions plus spécialement concernées comme le Sahel;
- Réagir de manière plus efficace aux crises régionales et chercher à les éviter en travaillant sur le terrain de la prévention des conflits, de l'évaluation des risques et des interventions d'urgence;
- Renforcer plus encore la coopération dans tous les secteurs du Dialogue 5+5;

Questions économiques et sociales

- Favoriser la coopération économique, la création d'entreprises à participation mixte et les transferts de technologies, et améliorer le cadre juridique et administratif pour multiplier les possibilités d'emploi, stimuler la création d'entreprises privées et doper les investissements;
- Fournir une assistance plus ciblée aux petites et moyennes entreprises, vecteur de croissance économique et de création d'emplois;

- Accélérer la mise en œuvre de mesures visant à faciliter les échanges commerciaux et les investissements;
- Intensifier la coopération dans le secteur des transports, aspect essentiel pour le développement économique et l'intégration régionale;
- Définir une approche commune concernant le tourisme dans la région;
- Appuyer la mise en place d'un réseau de chambres de commerce des pays du Maghreb;

Éducation et jeunesse

- Soutenir les initiatives qui cherchent à développer l'éducation et la formation afin d'améliorer l'employabilité des jeunes;
- Encourager la mobilité des étudiants et des professeurs ainsi que l'élaboration de programmes universitaires communs;
- Mieux répondre, d'une manière générale, aux besoins propres aux jeunes dans les domaines de la science, des technologies, de l'innovation, et promouvoir les initiatives tournées vers la formation et les travaux de recherche-développement;
- Appeler à l'organisation d'une conférence sur la jeunesse de la Méditerranée occidentale;

Migration et développement

- Adopter une approche globale en matière de migration qui agisse comme un levier de développement efficace;
- Envisager de simplifier les procédures sur une base réciproque dans le but de faciliter et d'encourager la mobilité des personnes entre les États parties au Dialogue 5+5;
- Lutter fermement contre l'immigration clandestine dans le plein respect de la dignité et des droits fondamentaux des migrants;
- Prendre des initiatives pour combattre l'exclusion, la xénophobie et le racisme et éliminer tout obstacle à l'intégration;
- Encourager la mise en place de mécanismes visant à faciliter la réinsertion des migrants en situation régulière dans leur pays d'origine;

Questions de portée mondiale

- Rester guidés par les Nations Unies face aux questions qui ont une incidence mondiale, comme le développement durable, le changement climatique, l'eau et l'environnement;
- Coopérer activement dans le domaine de la sécurité alimentaire et du développement rural, condition préalable au développement économique et social;
- Adopter une approche stratégique en matière de sécurité énergétique fondée sur les intérêts communs des pays consommateurs et des pays producteurs qui soutienne la croissance économique et le développement social, par le biais

notamment de projets transméditerranéens, et développer la coopération concernant le rendement énergétique.

B. Réunions ministérielles futures et autres forums

- Réunion ministérielle de l'Initiative 5+5 Défense, Maroc, décembre 2012
- Réunion des ministres des affaires étrangères, Nouakchott (Mauritanie), mars 2013
- Conférence des ministres de l'intérieur, Algérie, 2013
- Conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée sur le renforcement du rôle des femmes dans la société, France, 2013
- Forum économique, Barcelone (Espagne), 2013

C. Initiatives régionales

Initiative IEMed. L'Institut européen de la Méditerranée mettra sur pied un réseau subrégional de groupes de réflexion des États parties au Dialogue 5+5 pour étudier les moyens de favoriser l'intégration et la coopération régionales entre les pays concernés.

Initiative PROMOS. La Chambre de commerce de Milan/PROMOS établira un réseau régional de centres destinés à fournir des services aux petites et moyennes entreprises.
